

**Règlement intérieur 2022**

**« La Planète des Mômes »**

(A lire, à signer et à conserver par les familles)

Le centre de loisirs accueille vos enfants les mercredis ainsi que toutes les vacances scolaires (Noël y compris).

Les enfants peuvent être inscrit à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas les mercredis. Inscription à la journée pour les vacances.

Les horaires : Accueil du matin 8h à 9h

Temps du repas 12h à 13h30

Accueil du soir 17h à 18h

Les enfants inscrits à la demi-journée doivent arriver ou partir avant le repas (11h30 à 12h) ou après le repas (13h30 à 14h).

Nous remercions les parents de nous prévenir en cas d’arrivée ou de départ plus tôt ou plus tard.

Afin d’accueillir vos enfants, nous vous demandons de remplir un dossier d’inscription qui doit être complet pour être validé.

Attention : tout dossier incomplet sera retourné aux familles.

Une fois le dossier validé, plusieurs possibilité s’offre à vous pour inscrire votre enfant :

par téléphone 🡪 04.50.18.48.75

par papier 🡪 à ramener directement au centre ou à mettre dans la boîte à lettre

Attention : le paiement se fait au moment de l’inscription. Les inscriptions seront validées une fois le paiement effectué (dans un délai de 10 jours).

Vous pouvez envoyer le chèque à l’adresse suivante :

ALSH La Planète des Mômes

199, allée Gontard

74170 Le Fayet.

Le paiement se fait par mois ou par vacances (cf tarif). Afin de faciliter le travail de la comptable (présidente) bénévole, nous ne mélangeons pas le paiement des mercredis avec les vacances scolaires.

**Petit rappel** :

Les inscriptions se font au moins 1 semaine à l’avance. Nous demandons aux parents de faire attention aux dates d’inscriptions de leurs enfants. Toute inscription est définitive. Nous n’acceptons plus les annulations même plusieurs semaines à l’avance (sauf certificat médical, le repas reste malgré tout comptabilisé).

Si les conditions si dessus ne sont pas respecté, il est possible que votre enfant ne puisse pas être accueilli ou que votre chèque de caution soit encaissé.

Nous vous informons que nous avons la possibilité de refuser votre enfant s’il ne respecte pas le règlement du centre et/ou s’il met en danger la sécurité d’une tierce personne Il en va de même pour les familles.

* - - - - - - - - - - - -

Je soussigné Madame, Monsieur…………………………………….

Avoir pris connaissance du règlement intérieur de l’accueil de loisir.

Signature :

« Lu et approuvé »